

ADHÉRER À LA FILIÈRE MARCHÉS ET GROUPES

Le Comité Départemental du Tourisme Haute Bretagne Ille-et-Vilaine œuvre à inscrire la destination au sein d'un certain nombre de filières prioritaires : tourisme de groupes, tourisme pour tous, tourisme haut de gamme. À ce titre, il met à disposition ses outils et ses compétences pour que les professionnels du département puissent développer et se positionner sur ces différents marchés. Il exerce un rôle de coordination et de mise en valeur de la destination Haute Bretagne en mettant en adéquation l'offre et la demande touristiques.

■ Objectifs

Accompagner les professionnels dans leur positionnement et leur mise en marché sur les filières identifiées.

Positionner la destination Haute Bretagne Ille-et-Vilaine sur les marchés prioritaires.

Faciliter, développer l'information, les échanges et la synergie entre les professionnels de la filière et les différentes clientèles.

■ Prestations proposées

Conseils et expertises sur les spécificités des filières groupes, haut de gamme, tourisme pour tous.

Accompagnement pour des opérations de communication et/ou de promotion de la destination auprès de votre clientèle (individuels regroupés, associations, comités d'entreprises, clubs...) : salons, workshops, éductours...

Mise à disposition d'outils de promotion de la destination Haute Bretagne (photos, vidéos).

Réalisation d'opérations de marketing direct auprès de tour-opérateurs, autocaristes et agences de voyages.

Aide au montage de circuits et de séjours.

Veille et benchmarking.

■ Bénéficiaires

Les hébergements, les restaurateurs, les professionnels de l'événementiel et du loisirs.

■ Conditions et tarifs

Contacteur le CDT afin de bénéficier d'une expertise.

Être adhérent du CDT.

Répondre aux standards de qualité requis sur les différents marchés identifiés (ex : offre groupes, classement 4 ou 5 étoiles, agrément de la CAF...).

Intervention et conseils sur la base d'un forfait d'une demi-journée, pris en charge par le CDT.

Une participation au co-financement sera demandée pour accompagner le CDT sur certaines opérations (Salons des CE, éductours...).

Votre interlocuteur au CDT : **Tiphaine Drapeau-Guérin**

Tél. 02 99 78 50 30 | t.guerin@bretagne35.com

www.bretagne35.com

